



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Épisode caniculaire

Question au Gouvernement n° 853

Texte de la question

ÉPISODE CANICULAIRE

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Bonnet.

M. Nicolas Bonnet . Monsieur le premier ministre, nous assistons au rituel du début de l'été : certains s'étonnent de voir le thermomètre dépasser les 30, 35 et parfois 40 °C. (*MM. François Cormier-Bouligeon et Bertrand Sorre s'esclaffent.*)

M. Fabien Di Filippo . Ça s'appelle l'été !

M. Nicolas Bonnet . Mais la seule surprise avec cette chaleur, c'est qu'elle vous surprenne encore !

« Qui aurait pu prédire ? », a dit le président de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*) Pourtant, depuis plusieurs décennies, les scientifiques ont annoncé et démontré que la multiplication et l'intensification des vagues de chaleur sont l'une des conséquences directes du réchauffement de notre planète. (Mêmes mouvements.)

Dans ce contexte, on ne peut que constater l'impréparation du gouvernement et de l'État. Alors que Météo-France nous alertait depuis la semaine dernière sur les vagues de chaleur, pourquoi a-t-il fallu attendre dimanche soir pour qu'une cellule de crise interministérielle soit convoquée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – Mme Soumya Bourouaha applaudit également.*)

Mais c'est plus qu'une crise : on ne peut plus se contenter d'appeler chacun à rester chez soi et à boire de l'eau. Pour pouvoir faire face aux canicules, notre pays a besoin d'une adaptation structurelle et transformationnelle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

M. Alexis Corbière . Eh oui !

M. Nicolas Bonnet . Plus d'un logement sur trois devient une bouilloire inhabitable à chaque vague de chaleur.

Face à l'inaction des gouvernements successifs, je tiens à saluer le travail de la Fondation pour le logement des défavorisés, qui a œuvré pour qu'une proposition de loi transpartisane portant des mesures concrètes pour adapter rapidement les logements aux chaleurs extrêmes soit élaborée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

Nous ne sommes pas davantage prêts en ce qui concerne les bâtiments accueillant du public, notamment les personnes les plus vulnérables – personnes âgées, malades, enfants. Dans certaines villes comme Tours, les

maires n'ont pas eu d'autre choix que de fermer les écoles, car c'était cela ou assumer la responsabilité de laisser plus de trente enfants par classe dans des salles à 40 °C. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

M. Alexis Corbière . Incroyable !

M. Nicolas Bonnet . Je pense également à celles et ceux dont les conditions de travail deviennent insupportables : il est urgent de les protéger en autorisant la modification des horaires et l'arrêt du travail lorsque c'est nécessaire.

Je ne rentrerai pas dans le détail des nombreux trains annulés aujourd'hui, par exemple sur la ligne qui relie Paris et Clermont-Ferrand, que je connais bien, ou encore des centrales nucléaires mises à l'arrêt.

Il est clair que l'adaptation sera de plus en plus difficile et coûteuse. C'est pourquoi il est indispensable de freiner le changement climatique en réduisant drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

Monsieur le premier ministre, je vous invite à regarder en face les enjeux du changement climatique... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. - Plusieurs députés du groupe EcoS applaudissent ce dernier.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Plusieurs députés du groupe RN . Encore ?

Un député du groupe DR . On est punis ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche . Vous n'avez pas eu le temps de formuler votre question, mais vous mettez le doigt sur la situation à laquelle nous sommes confrontés. L'épisode caniculaire que nous vivons est lié au dérèglement climatique. Face à ce type de phénomènes, il faut mener une politique écologique visant deux objectifs.

Nous devons d'abord continuer à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre car elles sont à l'origine du dérèglement climatique. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*) C'est en poursuivant nos efforts que nous pourrions limiter autant que possible la transformation de nos conditions de vie.

Il faut ensuite préparer l'adaptation au changement climatique. Au mois de mars, j'ai présenté un plan en ce sens,...

M. Pierre Cordier . Je, je, je !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrequi a recueilli le soutien presque unanime du Conseil national de la transition écologique. Je rappelle que cette instance réunit des représentants des entreprises, des syndicats, des associations environnementales, des jeunes – c'est important – ainsi que des élus locaux et nationaux. Ce plan contient une cinquantaine de mesures et 200 actions concrètes qui permettront de tenir compte point par point des enjeux de l'adaptation au changement climatique.

Il faut adapter nos infrastructures – énergie, eau, bâtiments –, améliorer notre culture du risque et accompagner les populations, notamment sur le plan sanitaire. En effet, les épisodes de canicule sont propices à l'apparition de nouvelles maladies sur notre territoire – je pense notamment à la diffusion du chikungunya dans l'Hexagone.

Tous ces éléments composent une politique interministérielle à laquelle nous consacrons des investissements

massifs : cette année, plus de 2 milliards d'euros sont engagés pour l'adaptation au changement climatique. Vous pouvez compter sur le gouvernement pour agir.

Mme Julie Laernoès . Non, ce n'est pas vrai ! Lorsqu'on coupe dans le fonds Vert, on ne peut pas dire ça !

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Bonnet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 853

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2025